

# L'abbaye cistercienne de Villelongue près de Saint-Martin-le-Vieil, 1ère Partie

• [www.belcaire-pyrenees.com](http://www.belcaire-pyrenees.com)

►Categories► L'abbaye cistercienne de Villelongue près de Saint-Martin-le-Vieil, 1ère Partie

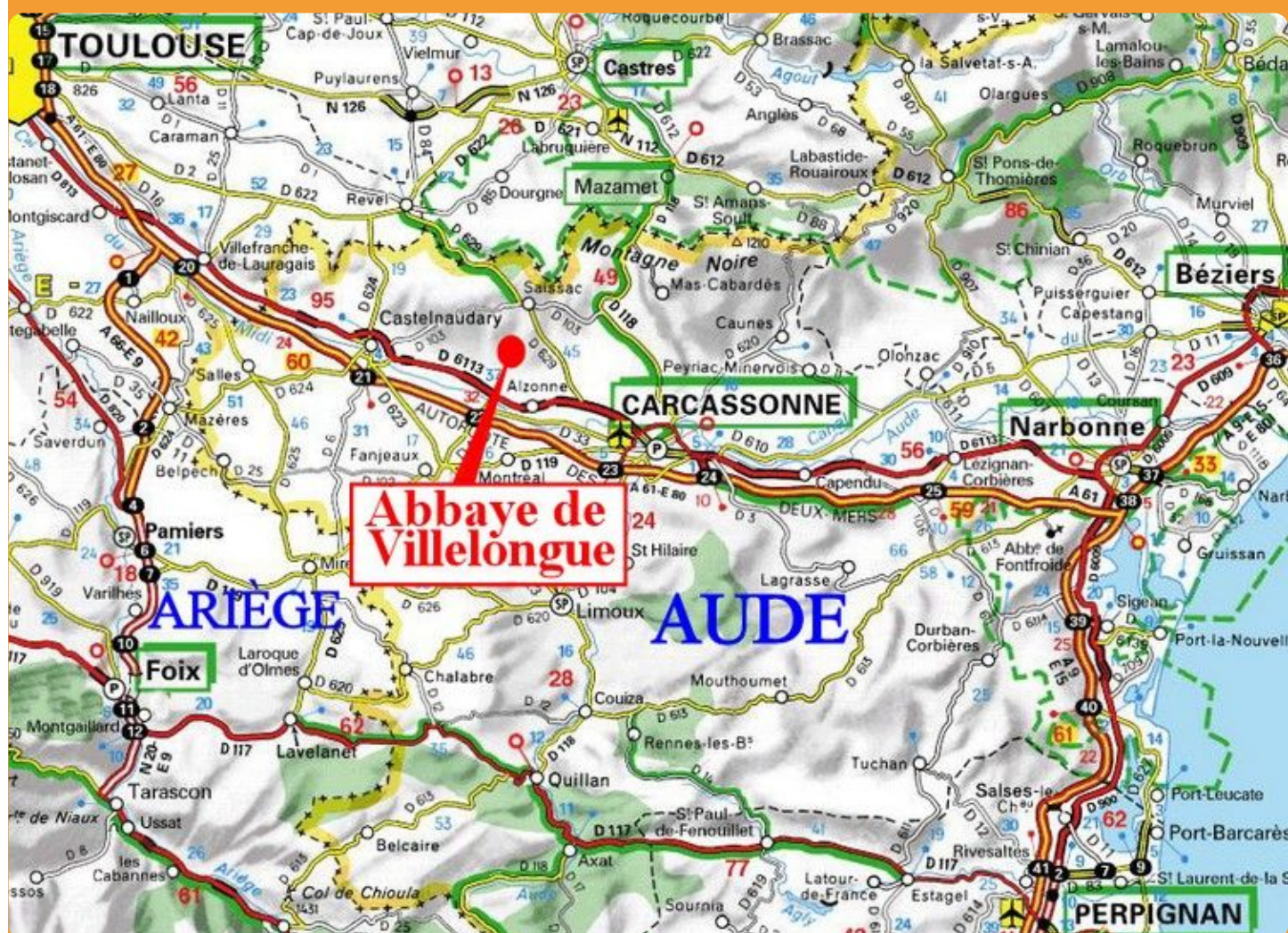
HISTOIRE

Par Jean-Pierre LAGACHE

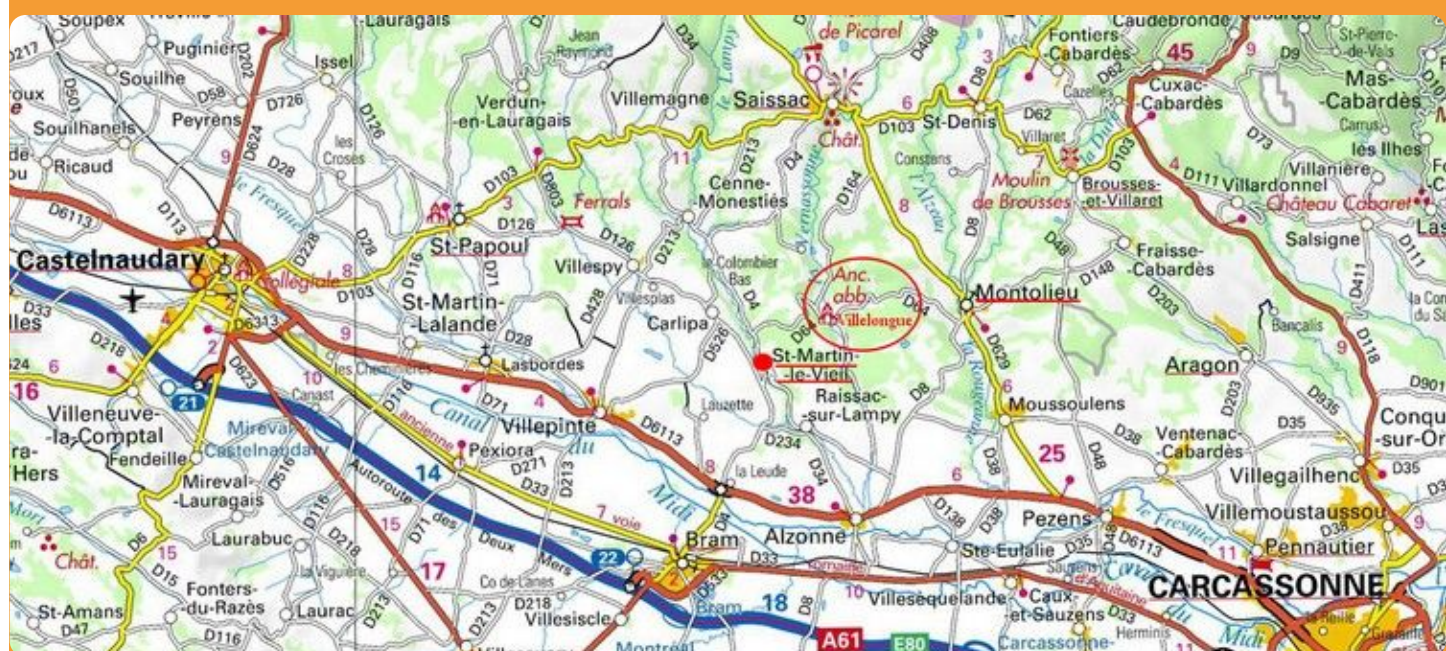


*Voici encore un reportage très intéressant en deux parties, je vous propose aujourd'hui une escale dans un îlot de verdure et de découvrir une abbaye cistercienne réputée dont les vestiges témoignent d'une vie monastique très importante en Languedoc Roussillon. Comment cette abbaye si riche sombra au fil des siècles vers le déclin, pour découvrir son histoire suivez moi ...*



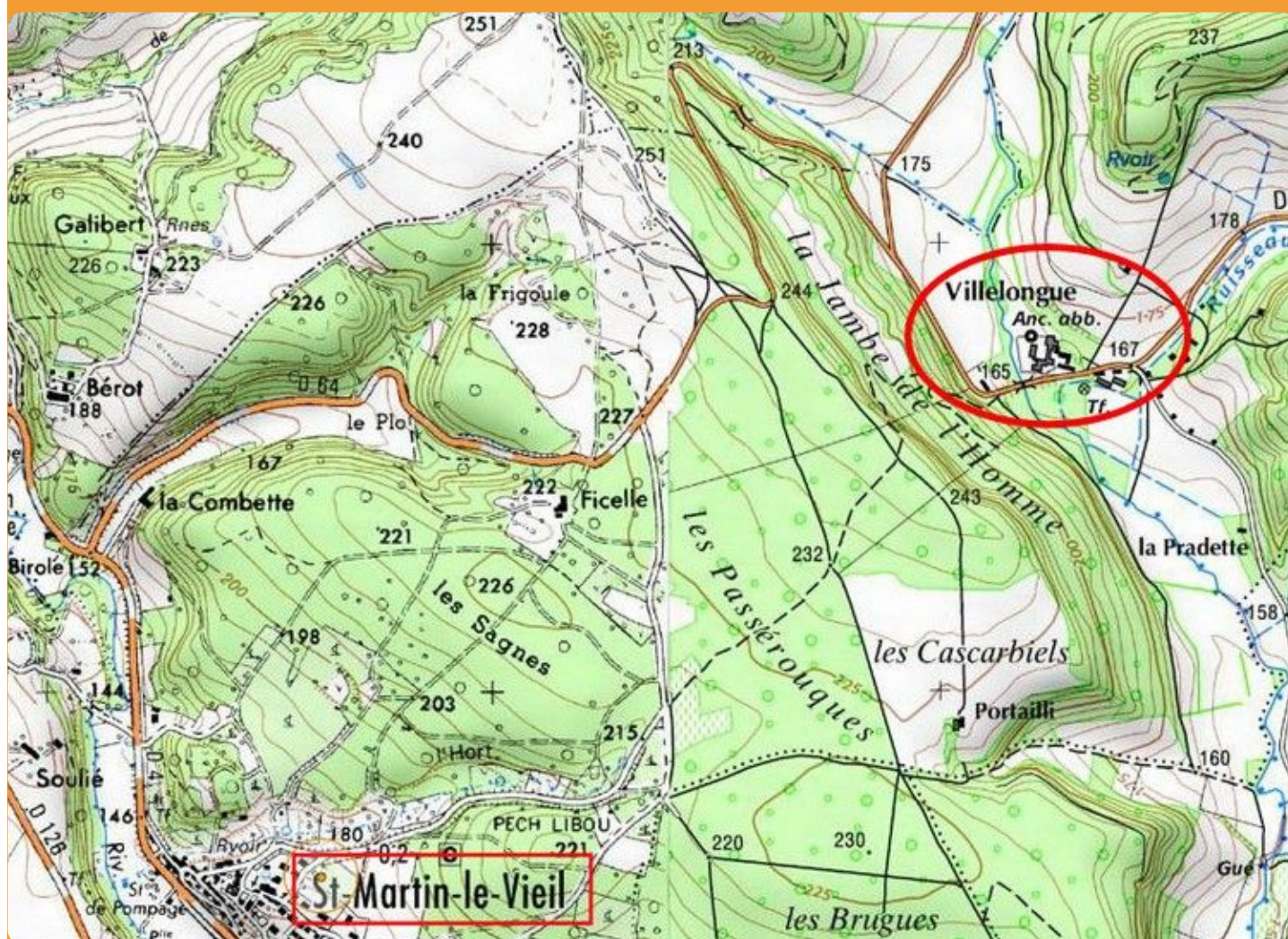


L'abbaye cistercienne Sainte-Marie de Villelongue se situe à 26 km de Castelnaudary, 24 km de Carcassonne, 84 km de Toulouse, 85 km de Narbonne, 114 km de Béziers, 139 km de Perpignan et 761 km de Paris



Zoom sur la carte, l'abbaye de Villelongue se trouve sur le territoire du village de Saint-Martin-le-Vieil.

Le joli village du livre, Montolieu n'est pas très loin. Dans ce secteur j'ai déjà réalisé des reportages sur Saint-Papoul, Bram, Montolieu, Saissac, je vous mettrai un lien à la fin de la seconde partie de ce reportage.



Extrait de la carte IGN pour vous situer l'abbaye par rapport au village de Saint-Martin-le-Vieil distant de 4,5 km



Une vue aérienne de l'abbaye Sainte-Marie de Villelongue en 2012



## **HISTOIRE DE L'ABBAYE CISTERCIENNE DE VILLELONGUE DANS LE CARCASSÈS**

Dès les temps très anciens pour bâtir les abbayes et les châteaux les religieux et seigneurs avaient remarqué ces îlots de verdure. Ils s'y sont établis jadis, et aujourd'hui leurs ruines curieuses, vestiges de ces temps déjà lointains, offrent au milieu d'un site enchanteur un but de promenade agréable au touriste amateur d'archéologie.

Le monastère fut dans un premier temps implanté dans la Montagne Noire au milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, dans un endroit isolé au Nord/Ouest de Saissac, nommé Compagne. Puis, quelques vingt ans plus tard, vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, l'abbaye cistercienne est transférée plus au Sud, sur son site actuel de Villelongue. Du lieu de Compagne au lieu de Villelongue, c'est un cas remarquable de fondation et de transfert d'abbaye cistercienne.



Les vestiges remarquables de l'abbaye cistercienne surgissent derrière les arbres dénudés, le printemps ne saurait tardé.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, la Croisade contre les Albigeois et la lutte contre le catharisme contribuent à la richesse de l'abbaye, notamment par l'attribution de biens confisqués aux hérétiques. A partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, la communauté de Villelongue décline jusqu'à la Révolution ; mais le monument est sauvée de la ruine au XX<sup>ème</sup> siècle.

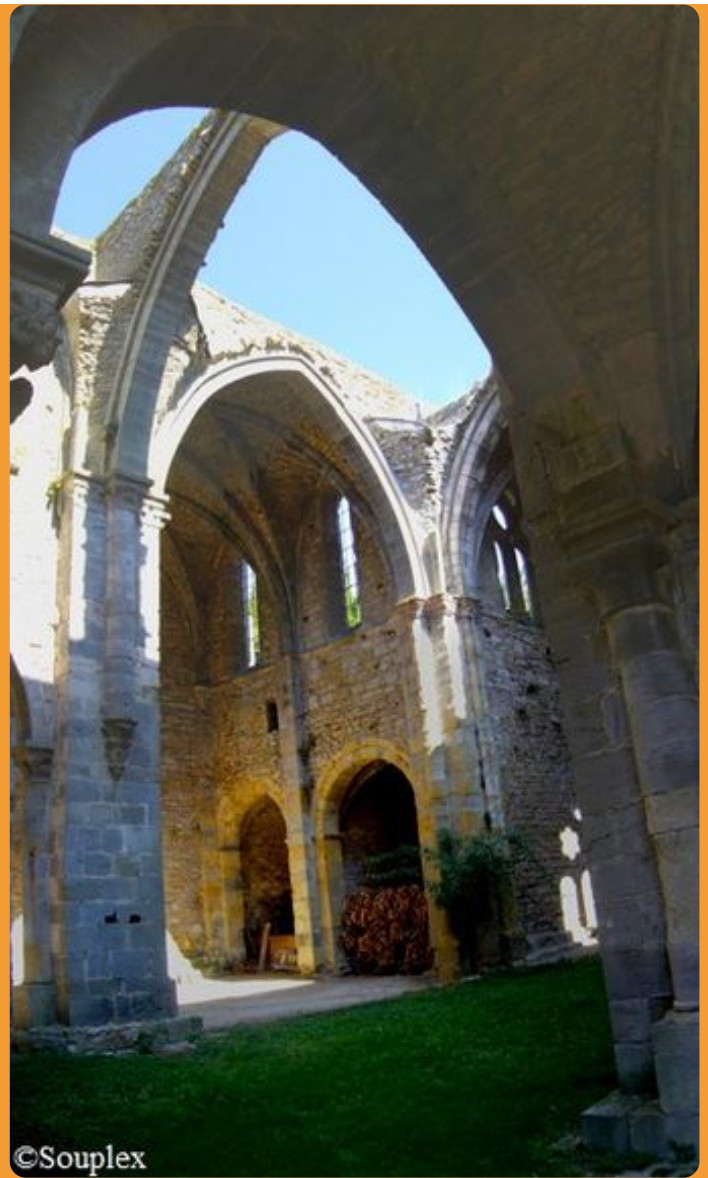
L'abbaye Sainte-Marie de Villelongue ou abbaye de Villelongue est une abbaye cistercienne en ruine située sur le territoire de la commune de Saint-Martin-le-Vieil, entre Castelnaudary et Carcassonne. C'est actuellement un domaine privé qui est classée aux monuments historiques depuis 1916, mais qui se visite, moyennant un modeste droit d'entrée, je vous en dirai plus à la fin du reportage sur ce sujet.

L'abbaye de Villelongue est très célèbre, ces ruines merveilleuses sont situées dans un site enchanteur, dans un écrin de verdure aux arbres séculaires, vous êtes captivés tout de suite par le charme mélancolique qui se dégage de ces vieilles pierres avec ces belles et riches sculptures. On peut encore voir de l'abbaye, le cloître, la salle capitulaire, l'église, le cellier, etc. Voici son histoire ...



©Marc Guerrini

L'église abbatiale du monastère de Villelongue



A gauche, l'église abbatiale du monastère de Villelongue. A droite, l'intérieur de l'église abbatiale.



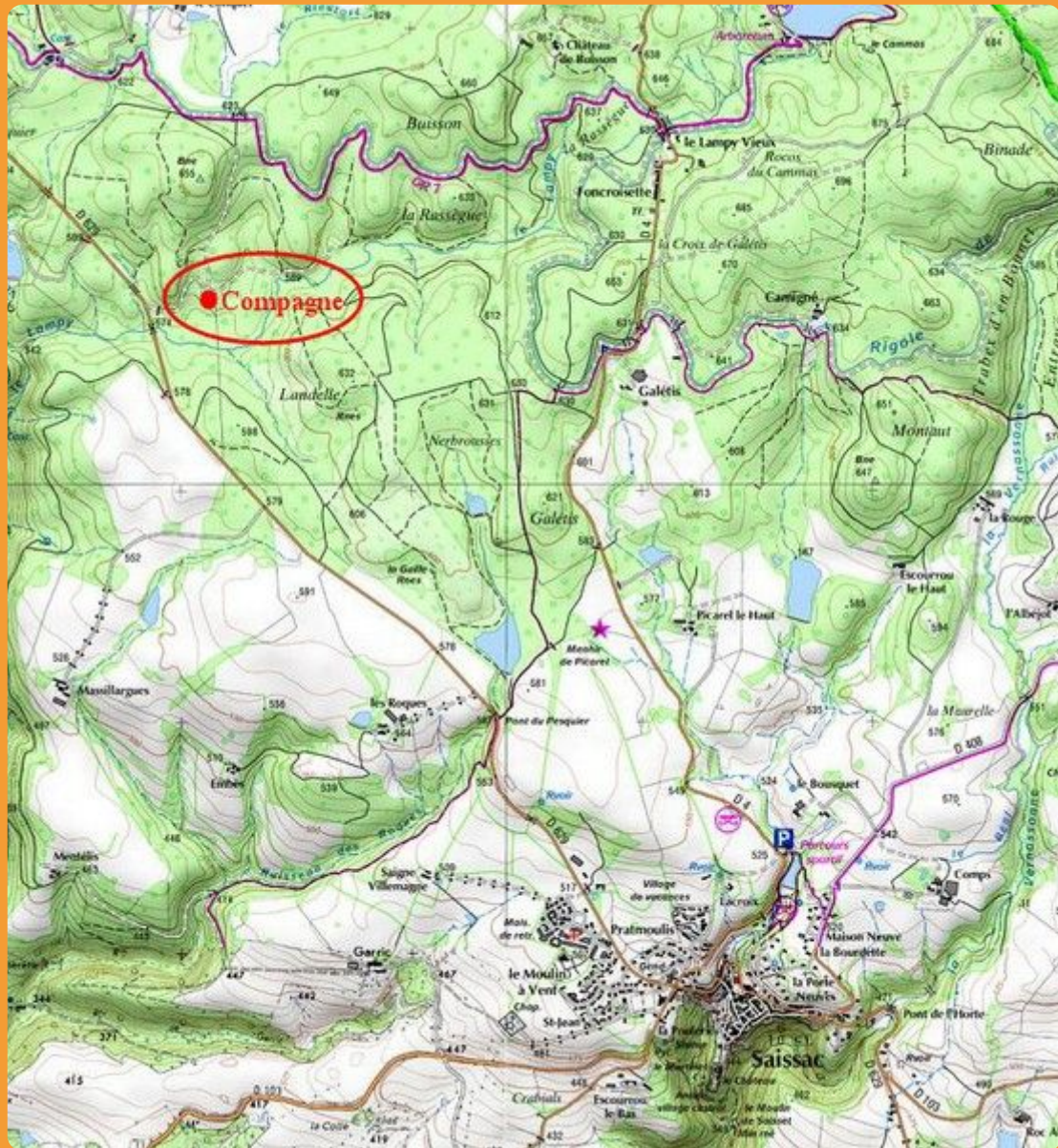
Autre angle de vue de l'église abbatiale du monastère de Villelongue

## **FONDATION DE L'ABBAYE DE VILLELONGUE, LA PLUS BELLE ABBAYE DU CARCASSÈS**

L'abbaye de Villelongue, ordre de Cîteaux qui est de la filiation de Morimont, doit son origine à un moine, connu sous le nom de Guillaume de Compania, de la maison de Bonnefont, diocèse de Comminges (Haute-Garonne). Vers l'an 1149, ce moine vint jeter les premiers fondements d'un monastère, dans le lieu de Compania au pied de la montagne Noire, qui s'appelle aujourd'hui Compagne (600 mètres d'altitude), situé près de Saissac, entre les petites rivières de Sor et de Lampy (voir la carte). Le moine Guillaume prit le titre de prieur du monastère de Compania.

Au mois de juillet de l'an 1150, le vicomte Roger, frère de Trencavel, donna à l'abbaye de Compania de l'ordre de Cîteaux du diocèse de Comminges, tout ce qu'il possédait dans le territoire de Compania près de Saissac, avec le bois nécessaire pour y construire un monastère et plusieurs pâturages. Cette donation, vint s'ajouter à celles que divers

gentilshommes du pays avaient déjà faite dès les mois de mai et de juin de l'an 1149 à Bernard et Guillaume de Compania religieux de Bonnefont. Isarn-Jourdain seigneur de Saissac, fut un des principaux bienfaiteurs de ce futur monastère. Entre parenthèses, Isarn-Jourdain décéda vers 1152, il laissa de sa femme Guillemette, trois fils, Isarn-Jourdain, Jourdain et Guillaume-Bernard dont le dernier se fit religieux à Villelongue en 1158.



Compagne au Nord/Ouest de Saissac, fut le lieu de la première fondation du monastère avant son transfert à Villelongue.

Bernard abbé de Valseguier ou de Montolieu contribua aussi à la fondation de cette abbaye de Compania, dont les bâtiments étaient achevés à la fin de l'an 1150. Elle était alors gouvernée par un prieur nommé Arnaud, lequel prenait la qualité d'abbé au mois d'août de l'an 1151.

En 1152, un gentilhomme nommé Bernard de Saint-Étienne de Castillon (ancien prieuré sur la commune de Saissac aujourd'hui disparu), donna l'année suivante au monastère de Compania, en présence de Guillaume de Montpellier, le hameau de Villelongue, qui en était distant de deux lieues vers le midi. La situation de ce hameau étant moins austère et beaucoup plus commode que Compania, elle donna lieu aux religieux de s'y transférer peu de temps après. Ainsi pris naissance l'abbaye de Villelongue.

On constate en effet se transfert vers Villelongue car en 1165, il apparait sur les actes que les donations que firent cette même année quelques seigneurs, sont faites à Pierre abbé de Bonnefont ainsi qu'à l'abbé Guillaume Raymond tout deux, désignés comme abbés de Saint Jean de Villelongue.



L'intérieur de l'église abbatiale avec ses immenses baies gothiques, grandes rosaces, baies à remplages.

Sur la photo de droite, remarquez la retombée des arcs doubleaux de la nef et des ogives de la croisée du transept avec ses culots parés de feuilles d'acanthé ou certains de visages humains.



©Pascal Chotard

Le haut du fronton Sud de l'église abbatiale



©Pascal Chotard

### La partie Ouest de l'église abbatiale, avec son porche d'entrée

L'abbaye de Rieunette près de Laderon-sur-Lauquet, fondée pour des filles de l'ordre de Cîteaux vers l'an 1162 dans le même diocèse de Carcassonne, vers les confins de celui de Narbonne, à deux lieues de l'abbaye de Saint-Hilaire, et à six de celle de Saint-Polycarpe, était soumise à l'abbaye de Compania. Le monastère de Rieunette ayant été ruiné au XVI<sup>ème</sup> siècle par les Calvinistes fut réuni à l'abbaye de Villelongue ; il en fut séparé au milieu du dernier, et transféré dans la ville de Carcassonne, où il subsiste encore aujourd'hui.

Entre 1165 et 1170 il y a eu vingt et une donations parmi lesquelles de très importantes.

En 1180, l'évêque de Carcassonne Oto, donne à René, abbé, et au monastère tout ce qu'il possède sur l'église Saint Jean et Sainte Marie, le hameau et tout le territoire de Villelongue.

De 1158 à 1269, après la fondation de l'abbaye de Villelongue, il y eut une période marquée par une abondance de donations qui permit à l'abbaye d'accroître rapidement son domaine et de s'établir solidement sur ces nouveaux lieux. Ce fut la période de prospérité où fut construits, logements, ateliers, magasins, cloître, église, etc.

Exemple de donation : Roger II, Trencavel, vicomte de Béziers, de Carcassonne, du Razès et d'Albi. Par testament en date du 17 mars 1193, fait entre les mains de Bernard, archevêque de Narbonne et de Gaufred, évêque de Béziers, choisit sa sépulture dans le monastère de Cassan, auquel il légua sa table d'or ornée de pierres précieuses et donna cinq mille sols melgoriens, en même temps qu'il fit des legs pieux en faveur des abbayes de Villelongue, de Caunes et de Saint-Hilaire.



©Pascal Chotard

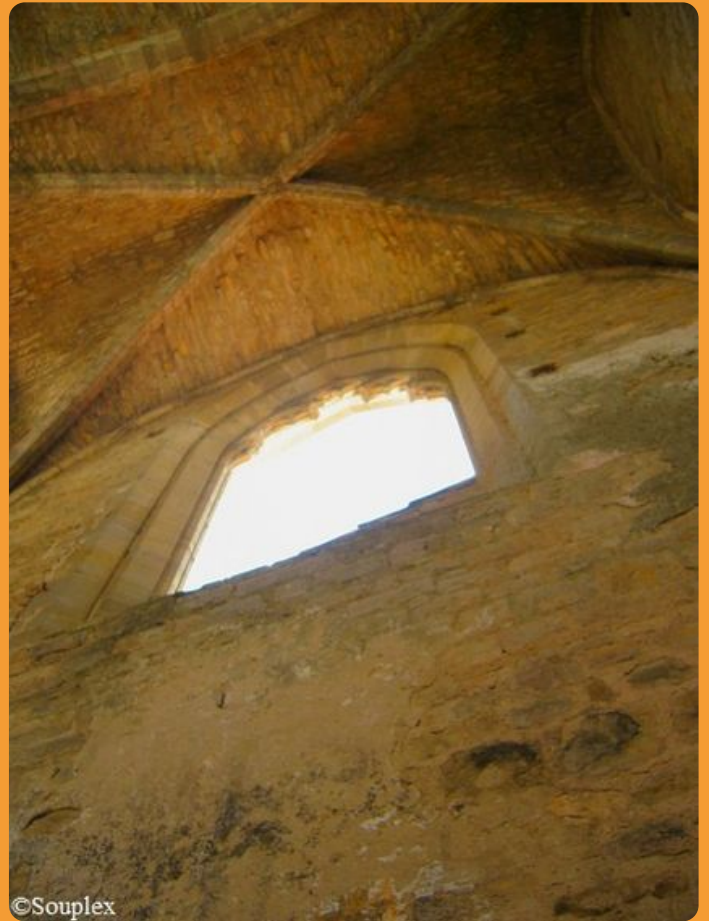
Vu des jardins, le bâtiment des convers au premier plan et à gauche la façade Ouest de l'église abbatiale



©Pascal Chotard

Dans le prolongement de l'église abbatiale, au rez-de-chaussée, c'est la sacristie.

Une seconde porte ouvrait jadis sur le cloître mais elle a été obturée lors de la construction de l'enfeu.



A gauche, enfeu situé dans l'église abbatiale. Un enfeu désigne l'espace où un tombeau est encastré dans l'épaisseur du mur d'un édifice religieux.

A droite, la clef de voûte du chœur de l'église est rehaussée d'un agneau pascal avec sa croix entourée d'une guirlande de feuilles de chêne similaire à celle de l'abbaye de Saint-Papoul (XIV<sup>ème</sup> siècle).



©Pascal Chotard

**Les retombées des arcs doubleaux et des ogives croisées s'effectuent sur des culots parés de feuilles d'acanthé.**

En 1195, un acte décrit par lequel les seigneurs de Saint-Martin-le-Vieux (nommé ainsi à cette époque), donnent aux religieux de Villelongue certaines terres en emphytéose (mémoire sur procès) (emphytéose : bail de très longue durée le plus souvent de 99 ans).

En 1209, les textes nous apprennent qu'Arnaud II, abbé de Villelongue, acquiert de Raymond Fort, de Bernard Raymond, de Rogald Rocon et de Payen, son frère, une partie du lieu de Saint-Martin-le-Vieil (P. Bouges Histoire de Carcassonne et Mémoire sur procès).

En 1212, Donation faite par Simon de Montfort, à l'abbé et au monastère de Villelongue, de Saint-Martin-le-Vieil (P. Bouges Histoire de Carcassonne, Archives de Carcassonne). L'abbaye obtient des protections royales et se voit attribuer des biens confisqués aux hérétiques.

La Croisade contre les Albigeois entre 1209 et 1229, a permis aux cisterciens de s'enrichir considérablement. Située au cœur d'une région fortement imprégnée par le catharisme, Villelongue se retrouva inévitablement impliquée dans ces événements. Quatre de ses abbés participèrent à la lutte contre les cathares.

L'abbaye de Villelongue était seigneur dominant de Saint-Martin-le-Vieil. L'utile et l'honorifique de la seigneurie fut très tôt inféodé, par les abbés de Villelongue, à divers coseigneurs.

En juillet 1245, lettres de Saint Louis, par lesquelles il ordonne au sénéchal de Carcassonne de faire restituer au monastère de Villelongue le lieu (*villa*) de Saint-Martin-le-Vieil que Simon de Montfort lui avait donné.

Vers 1290 la communauté dénombre au moins une trentaine de moines assistés dans les tâches matérielles par des frères convers.



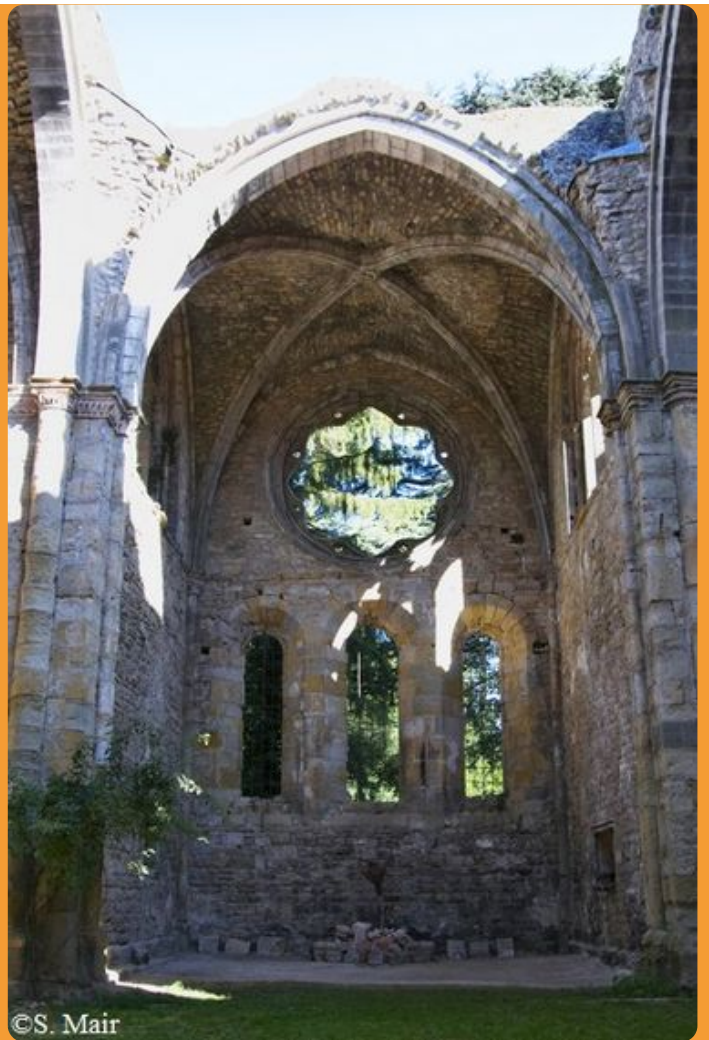
Le cloître



**Un escalier droit appuyé contre le mur Ouest, permettait d'accéder au dortoir des moines et à l'escalier à vis du clocher.**

**Dénommé "escalier des Mâtines", l'usure des marches est provoquée par le pas des moines qui l'ont emprunté pendant des siècles pour venir chanter l'office de nuit.**

**Dessous, la porte de la salle du trésor.**



L'intérieur de l'église abbatiale, à droite le chœur.



©Pascal Chotard

### L'entrée de la sacristie du monastère

Entre 1269 et 1529, durant un peu plus de deux siècles et demi, l'abbaye de Villelongue semble avoir vécu une ère de prospérité à peu près ininterrompue. C'est une longue période où l'absence presque complète de documents vient confirmer que la vie des cisterciens s'est écoulée paisible et heureuse. Entre les années 1269 et 1529, entre Guillaume Pierre et le premier abbé commendataire, on ne trouve presque aucun événement important à signaler.

Il est curieux de constater que l'abbaye de Villelongue a toujours vécu en bon accord avec ses voisins, sauf avec les seigneurs de Saint-Martin-le-Vieil. La puissante abbaye de Montolieu, dont le territoire était limitrophe, aurait pu exciter la jalousie des cisterciens ; il n'en a rien été. Les deux maisons ont toujours vécu en très bons termes et les petites contestations inévitables entre deux grands domaines, ont toujours été résolues à l'amiable et dans un parfait accord. Donc, depuis sa fondation, Villelongue vit en paix avec tous ses voisins, excepté les seigneurs de Saint-Martin-le-Vieil.

Vers 1299, les rois Philippe IV le Bel et Philippe V le Long, qui avaient toujours accordé leur protection aux cisterciens, exemptèrent le couvent des certaines charges.

Puis les dons vont se raréfiés, le monastère va vivre sur ses propres ressources et en fonction de ces directeurs actifs ou incapables, et suivant les circonstances de cette époque, le monastère restera florissant ou tombera dans la médiocrité.

En 1348, des difficultés surgissent, une épidémie de peste noire fait de nombreux morts, les terrains sont laissés en friche faute de main-d'oeuvre.

En 1355, des bandes de routiers et le Prince Noir ravage le secteur.



©Cécile Amiel

Le cloître et les vestiges du maître autel transformé en table, vous verrez des photos plus en détail du cloître dans la seconde partie du reportage



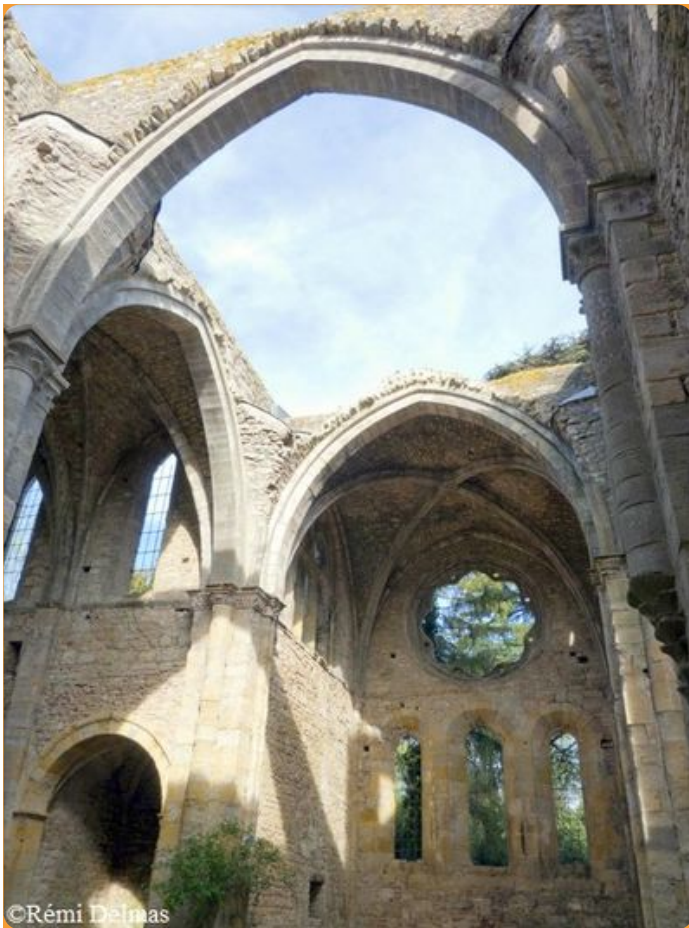
**Portail roman de l'abbatiale, à double rouleau d'ébrasement, recèle encore les vestiges de la peinture qui la décorait.**

**Les deux chapiteaux à gauche, sont sculptés de feuilles d'eau typiquement cistercien, ceux de droite, arborent des feuilles de type palmettes. Le tympan était seulement peint.**



Le magnifique squelette de l'abbatiale de l'abbaye Sainte-Marie de Villelongue.

Son charme opère quand vous pénétrez à l'intérieur, cela tient essentiellement à son apparence de ruines romantiques.



©Rémi Delmas



©Franc Bardon

A gauche, les vestiges du transept et du choeur de l'abbatiale. A droite, chapiteaux sculptés de feuilles d'eau typiquement cistercienne.



L'intérieur de l'église abbatiale avec ses immenses baies gothiques éclairant jadis le transept

La décadence entre 1529 et 1790, après trois siècles d'existence, marqués par de grandes vertus et une régularité irréprochable, l'ordre de Cîteaux subit une dépression morale qui persista et s'aggrava jusqu'à sa dernière heure.

La décadence fait suite bien souvent à la période de prospérité et annonce la fin d'une abbaye. Peu à peu les richesses diminuent, le prestige s'éteint, la maison tombe dans l'oubli. Telle est la vie de la plupart des monastères, telle sera la vie de l'abbaye de Villelongue.

Cette décadence peut être attribuée à deux causes principales qui préparèrent la chute:

- 1- L'avènement de la commende qui ruina le temporel ;
- 2- L'abandon de la règle qui altéra les mœurs monastiques. L'établissement de l'ancienne observance qui eut pour résultat de diviser les monastères cisterciens en deux classes ne fut que la conséquence de ce qui précède.

La règle avait dans l'ordre de Cîteaux un double objet :

1- Elle avait organisé le gouvernement général de l'ordre et le gouvernement particulier de chaque monastère ;

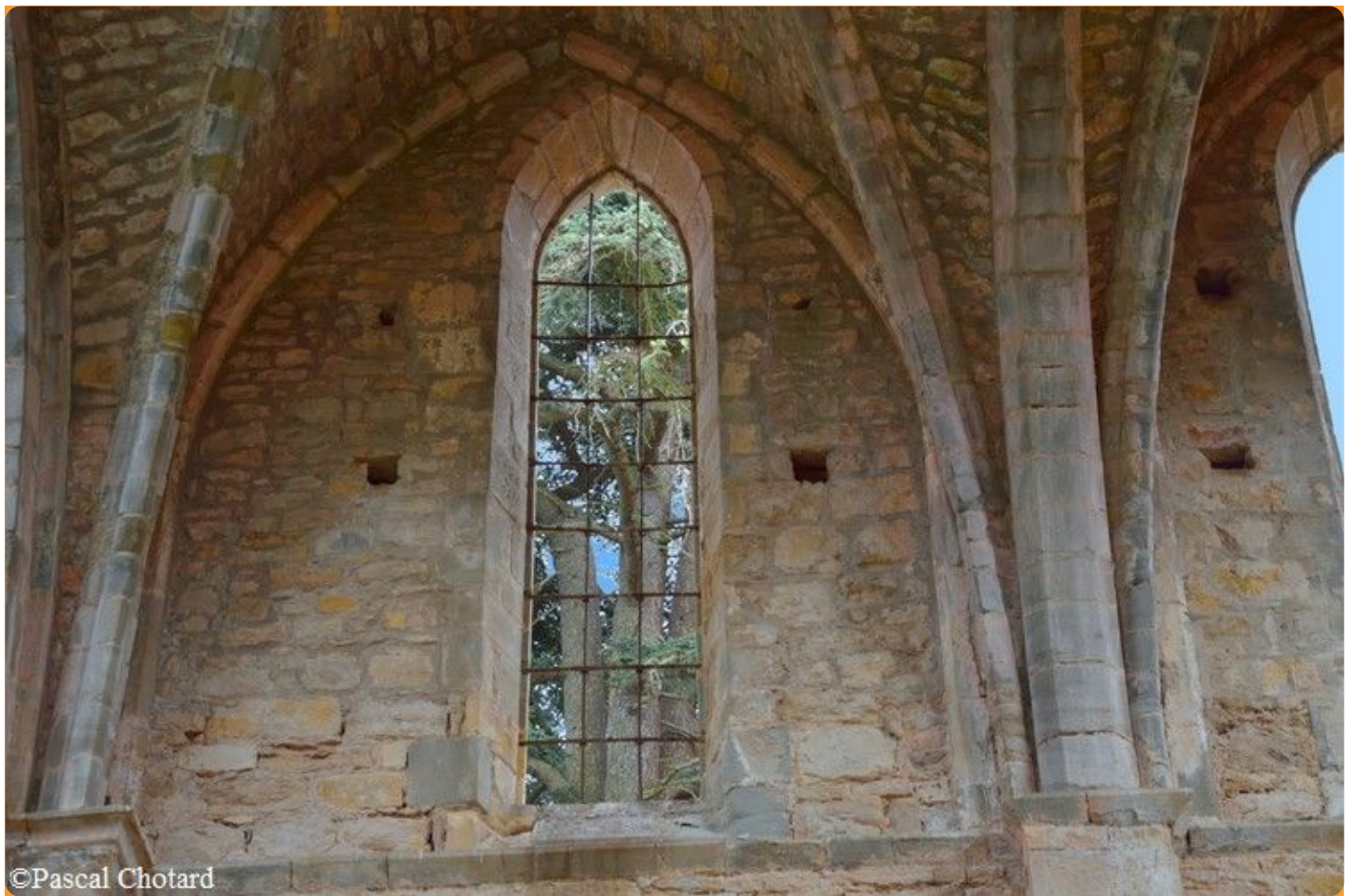
2- Elle avait soumis les religieux à un ensemble d'obligations qui embrassaient tous les actes de la vie monastique. Au sommet se trouvait le chapitre, général et l'abbé de Cîteaux; dans chaque monastère, l'abbé ; entre les deux, un pouvoir intermédiaire représenté par les quatre premiers pères et le père-immédiat. Ce mécanisme fut complètement modifié au quinzième siècle.

A partir de cette époque, un grand nombre d'abbés refusèrent d'assister au chapitre général et leur absence en rendit la tenue impossible. Un grand nombre de pères-immédiats cessèrent de visiter les monastères soumis à leur supériorité et le chapitre général dut instituer des visiteurs collectifs.

En 1542, Jean, abbé de Cîteaux, nomma Allamond, prieur de Boulbonne, commissaire visiteur de l'ordre, pour la province de Toulouse qui comprenait trente-deux monastères.

Ces monastères furent tenus à payer les frais de la visite ; Villelongue devait donner pour sa part 3 livres 10 sols. Alors que la commende était réalisée à Fontfroide depuis 1476, elle n'eut lieu à Villelongue qu'en 1551. On appelait abbé commendataire le laïque, le clerc séculier ou le religieux qui recevait une abbaye en commende.

Une abbaye était constituée à l'état de commende lorsqu'on lui donnait un chef nommé par le pape, ou par le roi avec le consentement du pape qu'on ne demandait pas toujours, qui était affranchi de l'observation des règles monastiques, et simplement tenu d'administrer le temporel. Ce chef, bien qu'il fût appelé abbé, n'avait sur les religieux aucun droit de supériorité ; ses prérogatives se bornaient à des distinctions honorifiques. Le chef religieux était le prieur conventuel, nommé par le père-immédiat.



©Pascal Chotard

Baies gothiques aménagées au dessus de la corniche, éclairant le chœur



©Pascal Chotard

Les décors sculptés foisonnent dans cette abbaye de Villelongue, remarquez celui-ci au-dessus de cette ouverture, voir le zoom photo ci-dessous



Zoom de la photo précédente montrant un décor de visages finement sculptés. Je vous en présenterai d'autres dans la seconde partie.



Tableau de Jörg Breu l'Ancien (vers 1475 – 1537) - Cisterciens travaillant aux champs

Les religieux qui officiaient dans le monastère étaient par ordre hiérarchique : l'abbé, puis le prieur, le sous-prieur, le sacriste, le sous-sacriste, le portier, l'infirmier, le cellierier, le pitancier, le directeur des travaux, le précenteur, les grangers, les procureurs et les syndics.

Leurs fonctions :

- L'abbé : il nommait le prieur et tous les autres officiers. Il infligeait les punitions, accordait des dispenses et avait seul l'administration du temporel. Il était soumis à la règle comme les autres religieux, mais il mangeait à part avec les hôtes. Ses fonctions ne cessaient que par la mort, la résignation et la déposition.

- Le prieur (prior) : il y en avait trois sortes: 1- les prieurs titulaires dans les prieurés ; 2- les prieurs conventuels qui gouvernaient les abbayes placées sous le régime de la commende ; 3- les prieurs claustraux qui étaient les lieutenants des abbés réguliers.
- Le sous-prieur (sub prior) : il était au prieur ce que ce dernier était à l'abbé.
- Le sacriste (sacrista) : il était chargé de pourvoir à tout ce qu'exigeait le culte.
- Le sous-sacriste (sub sacrista) : il aidait le sacriste dans sa charge.
- Le portier (portarius): il se tenait dans une loge située près de la porte d'entrée du monastère, depuis le matin après le chant de laudes jusqu'après les compiles. Dès qu'un étranger se présentait il lui disait "Benedicamus Domino" ou "Deo Gratias". Il l'introduisait dans sa cellule et allait prévenir l'abbé.
- L'infirmier (infirmarius) : il était chargé de l'entretien de l'infirmerie et des soins aux malades.
- Le cellerier (cellerarius major) : c'était l'administrateur du temporel.
- Le pitancier (pitancharius ou cellerarius minor) : il était un subordonné au cellerier.
- Le directeur des travaux (operarius) : il était chargé de diriger les travaux de toute sorte (constructions, fabrications de draps, etc).
- Le précenteur (praecentor): il dirigeait le chant.
- Le granger (grangerius) : il avait à sa charge le soin des granges d'une certaine importance, surveillait les troupeaux, etc.
- Les procureurs et les syndics (procuratores et syndici) : on pense que ces officiers représentaient l'abbaye en justice ou dans des affaires exceptionnelles.



L'église abbatiale du monastère de Villelongue



L'église abbatiale du monastère de Villelongue



L'intérieur de l'église abbatiale du monastère de Villelongue, avec le choeur rectangulaire bordé de deux chapelles séparées par un mur plein au Sud et au Nord (photo) donnant sur le transept.



©Pascal Chotard

Enfeu gothique de la salle capitulaire. Cette niche aurait abritée jadis la dépouille d'un abbé.



**Transept de l'abbatiale de Villelongue , au fond la porte d'entrée de l'église**

En 1568, lors des guerres de Religion, l'abbaye est prise et pillée par les Calvinistes. Toutefois, les bâtiments ne seront pas totalement détruits. C'est une période où le nombre de religieux a diminué, les procès se multiplient et le domaine abbatial est mal géré. Une partie des biens doivent être vendus afin de pouvoir acquitter les impôts levés par le roi pour combattre le protestantisme.

Un arrêt de la cour des Aides de Montpellier du 27 mars 1733 déclara les biens des religieux roturiers et par suite "allivrés et cotisés".

Le 30 juillet 1781, un arrêt du Parlement de Toulouse autorisa les créanciers de l'abbaye à faire "saisir, décréter et vendre" une partie de la dotation du couvent, hypothéquée pour la sûreté de leurs créances. L'église a perdu une partie de sa nef et plusieurs corps de bâtiments ont acquis une vocation agricole. Malgré des pertes sévères, il reste trois domaines totalisant près de mille hectares, Compagne, Auriol et Villelongue. Environ un quart de ces terres est loué à des fermiers, le restant est laissé en friche.

L'abbaye en ruine n'était plus que l'ombre d'elle-même, en 1789 il ne reste que deux religieux à Villelongue.

C'est ainsi que finit l'abbaye cistercienne de Villelongue. Depuis longtemps agonisante, la Révolution ne fit que hâter une fin que tout faisait prévoir. Les bâtiments et terres de l'abbaye sont confisqués et vendus au profit de la Nation en 1792, ils furent acquis par M. Guillaume Boussac, bourgeois de Saissac pour le prix de 42000 francs-assignats et transmis par héritage en 1817 à l'abbé Boussac, neveu du précédent. L'abbaye fut transformée en exploitation agricole, ce qui engendre des démolitions. Puis elle fut acquise par vente judiciaire par M. Perré, bourgeois de Carcassonne et de ce dernier, par M. Lacombe de Lagord qui en deviendra propriétaire en 1818. Une autre portion de l'abbaye sera acquise par M. Antoine Bosc de Saissac qui s'était enrichi dans le commerce des draps et qui fut député de l'Aude, puis reviendra à M. Alexandre Denille en 1848.

En 1850, le propriétaire était M. François Pujol des Cammazes.

En 1899, l'église est acquise par le colonel Albert Maissiat, de Bram, qui y établit sa résidence secondaire, mais il n'a pas les moyens financiers pour effectuer les réparations.

En 1916, les propriétaires prennent conscience de l'importance culturelle de l'abbaye de Villelongue et décident d'y faire des travaux et c'est la même année qu'elle fut classée aux monuments historiques.

En 1925 un marchand de biens en est le propriétaire, un dénommé Joseph Tirefort.

En 1928, l'abbaye appartient à M. Lespinoi de Cammazes.

En 1929, le monastère est revendu au docteur Eugène Py pour devenir un rendez-vous de chasseur loué à monsieur Depaul.

Les Monuments Historiques entreprennent les premières campagnes de consolidations de l'église de 1952 à 1955.

Peu de temps après c'est le docteur Guibal de Béziers qui en deviendra le propriétaire.

En 1965, le monastère change de mains pour appartenir à la famille du docteur André Eloffe, qui le possède encore aujourd'hui.

Actuellement, Villelongue est divisé en deux parties privées appartenant à des propriétaires différents, d'un côté l'abbaye, ouverte à la visite ; et de l'autre, un ensemble d'habitations correspondant à l'emplacement du logis abbatial transformé en maison de Maître au XIX<sup>ème</sup> siècle et remaniée en 1930.

Depuis 1984 à aujourd'hui, d'importants travaux de réhabilitation et de restauration sont entrepris pour la sauvegarde de ce patrimoine qui est visité par plus de 6000 touristes chaque année. Une fonction d'hébergement touristique est également affectée au site qui propose des chambres d'hôtes aménagées dans l'ancien dortoir des moines.

En 2002, Villelongue s'est vue accorder le statut de "Site-pôle du pays Cathare" avec la localité à laquelle elle est rattachée, Saint-Martin-le-Vieil.



©Pascal Chotard

**Le haut de la façade Ouest de l'église abbatiale du monastère de Villelongue**



©Skur

L'église abbatiale du monastère de Villelongue qui se trouve dans le prolongement de la Salle des moines, parloir, salle capitulaire et de la sacristie.

Un plan vous sera proposé dans la seconde partie pour bien comprendre la configuration de ce lieu saint.



Enluminures de manuscrits cisterciens

Les frères lais appelés aussi convers sont chargés principalement des travaux manuels et des affaires séculières d'un monastère.

Ils portent une tunique brune avec un scapulaire noir. La tunique blanche étant réservée aux moines prêtres, c'est en 1098 que les moines cisterciens adoptent l'habit blanc pour se distinguer des moines bénédictins qui étaient vêtus de noir.

## **LA VIE DE L'ABBAYE AU TRAVERS DES NOMINATIONS SUCCESSIVES DES ABBÉS**

Liste des abbés successifs de Villelongue d'après des documents d'archives tels que les très nombreuses donations, lettres diverses, actes, sentences et transactions :

**1 - ARNALD** (Arnaud) le premier abbé en 1151, il apparaît encore dans les actes en 1159

**2 - GUILLAUME I<sup>er</sup> RAYMOND** prit la direction du couvent en 1158 et 1165, il dirige les deux abbayes, période transitoire entre la fin de l'ancien monastère de Compagne et celui de l'abbaye de Villelongue

**3 - PIERRE I<sup>er</sup>** abbé en 1171 jusqu'en 1177

**4 - GUILLAUME II RAYMOND** vers 1177 dirigea le nouveau monastère jusqu'en 1203. Il reçoit en 1180 de l'évêque de Carcassonne Othon, l'église de Saint-Jean et Sainte-Marie de Villelongue et en 1192 une exemption générale de leude et de péage dans toutes les terres d'Ermengarde, vicomtesse de Narbonne.

**5 - ARNAUD II** en 1203, il étend la domination de l'abbaye sur les territoires voisins de Saint-Martin-le-Vieil. Dès 1209, il se fait rendre hommage par les seigneurs de ce lieu, et Simon de Montfort en 1212, ratifie l'acquisition de ce bourg, se réservant seulement la justice corporelle. Ce puissant seigneur semble prendre l'abbaye sous sa protection ; il lui donne bientôt des biens confisqués à Berriac ; plus tard, en juin 1220, il lui fera obtenir le village de Carlipa. Cette ville lui est cédée avec ses appartenances pour 380 livres melgoriennes par le chevalier Pierre Senglar.

**6 - PIERRE II** de 1220 à 1224

**7 - PONCE** de 1224 à 1229, Il agrandit l'abbaye par l'adjonction des territoires de Montconil et de Buzerens, au midi de Saint-Martin-le-Vieil qui appartenait au seigneur Pennautier qui lui céda.

**8 - AINARD** de 1229 à 1248 environ, l'agrandissement de Villelongue semble s'être continué d'une façon régulière. Les temps troublés de la guerre des Albigeois ne l'ont pas arrêté, bien au contraire, les moines, habiles politiques, ont su obtenir la faveur des nouveaux maîtres et glaner dans cette vaste curée quelques dépouilles d'hérétiques. Ce fut une longue période de prospérité pour l'abbaye. Cette prospérité due à une suite de circonstances heureuses, parmi lesquelles les deux principales sont la guerre des Albigeois et la venue sur le trône de France d'un roi très pieux, Louis IX (Saint Louis). Un acte de juillet 1245, où le roi ordonne la restitution d'un certain nombre de biens au couvent de Villelongue qui avaient été confisqués.

**9 - VITALIS** entre 1248 et 1256, date à laquelle il assista à l'élection de Bérenger, abbé de Lagrasse. Le 9 mars 1266, il est nommé évêque d'Agde par le pape Alexandre IV.

Les écrits qui existent sont rares entre 1269 et 1529, pour établir la chronologie des nombreux abbés qui se sont succédés.

**10 - GUILLAUME III PIERRE** vers 1267, un document de transaction le signale en 1269. Et en 1269, il assiste à l'assemblée des Trois Ordres à Carcassonne. Il assista aussi en 1274 aux États de la Province. Il dénombra les biens de l'abbaye et en fit hommage au roi.

**11 - AUGER Ier** en 1279, il est mentionné aussi en 1285 et 1286

**12 - ADÉMAR** en 1287

**13 - RAIMOND Ier** vers 1291, sous son abbatiat, l'effectif du couvent atteignit le nombre de vingt cinq religieux, comme le stipule un acte de 1291.

**14 - PERPINIAN** vers 1299; à cette époque, l'abbaye compte vingt huit religieux qui, officient dans le monastère. Ce nombre ne sera jamais dépassé. En plus des vingt huit religieux, il y avait un certain nombre de novices, de convers et de mercenaires laïques. Les convers et les mercenaires étaient chargés des travaux des champs.

**15 - PIERRE III GRAS** vers 1316, il vit l'abbaye dans toute sa splendeur, mais cet état ne se prolongea pas sous ces successeurs.

**16 - JEAN Ier AINARD** en 1318

**17 - PIERRE IV** en 1320

**18 - RAYMOND II D'AURE** en 1323, le nombre de religieux en 1325, était retombé à quinze. Le 24 avril 1323, Raymond fait partie d'une assemblée tenue à Carcassonne dans la maison de l'inquisition, pour le jugement des hérétiques. Le Comte Simon de Montfort avait donné les justices du lieu de Saint-Martin-le-Vieil à l'abbaye de Villelongue, mais ses droits étaient contestés. Ce fut seulement sous les abbés Raymond II d'Aure et Roger d'Aure, que la question fut réglée ainsi que celle de la justice de Carlipa, acte du 16 octobre 1325.

**19 - ROGER D'AURE** en 1332, il n'est signalé que dans les lettres de Philippe VI de 1337 à 1338, approuvant le paréage pour la justice de Carlipa.

Pendant une période de cent cinquante ans environ, le monastère ne subira plus aucun changement important ; le domaine restera ce qu'il était et les abbés se succéderont, administrant les biens de la Communauté, conservant leurs privilèges, mais n'augmentant pas le patrimoine.

**20 - BERNARD** vers 1346, il visita le monastère de Rieunette le 11 juillet 1346. Une lettre de Raymond de Podio permet de savoir, que l'abbaye avait, en 1357, la moitié d'une forge, une vigne, des jardins et une maison, à Baziège. Elle avait aussi certaines possessions entre Montgiscard et Baziège.

**21 - JEAN II** vers 1367, il n'est mentionné qu'en 1367 dans l'hommage de Massetta, coseigneur de Saint-Martin-le-Vieil.

**22 - PIERRE V D'ANDRÉ** vers 1375, il fut prieur avant de la grange du Mas de la Garrigue. Le dernier acte où on le trouve mentionné date de 1377.

**23 - ROGER II** vers 1382

**24 - JACQUES Ier** en 1410, Mahul pense que cet abbé mentionné par Martenne en 1410 est le même que Jacques de la Jugie qui fut institué par une bulle d'Urbain VI en 1380 ou 1381.

**25 - PIERRE VI** en 1428

**26 - JEAN III MARTIN** en 1431, surnommé du Vair (vairini) dans le catalogue de Baluze.

**27 - PIERRE VII** de 1432 à 1438

**28 - JEAN IV GARSIAS** vers 1453, il est mentionné dans un acte en 1470.

**29 - JEAN V DE VENDOGNE** en 1475 mentionné dans un acte.

**30 - ANTOINE VACQUIER** en 1488 il a été le dernier abbé régulier de l'abbaye de Villelongue

**31 - PIERRE VIII DE PUYMISSON**, aumônier de la reine puis vicaire général de Laurent Strozzi évêque de Béziers en 1551, il sera le premier abbé de Villelongue en commende de 1529 à 1554.

**32 - N. DE PORTO-CARRERO** cardinal espagnol, abbé de Villelongue après 1554

**33 - JACQUES II DE LA JUGIE** Comte d'Azile, abbé en 1595, il décède en 1614 il fut enterré au cœur de l'église conventuelle. Il était le fils de Jacques Germain de la Jugie, baron de Rieux et d'Alzonne et d'Antoinette d'Oraison, Jacques II était un homme "de grand savoir" avait dit l'historien de la maison de Rieux. Cet abbé donna un certain éclat au monastère. Après lui, la chute se précipite et le ruineux procès avec Rieunette ne fera que l'activer.

**34 - N. DE MONTESQUIEU COUSTAUSSA**, entre 1614 et 1650, l'abbaye fut tour à tour gouvernée par un membre de la famille de Montesquieu-Coustaussa, par Pavie de Fourquevaux, du diocèse de Toulouse, et de nouveau par Montesquieu-Coustaussa. Ces abbés commendataires n'ont laissé aucune trace écrite de leur passage. Les Montesquieu Coustaussa étaient seigneurs de Raissac-sur-Lampy.

**35 - N. PAVIE DE FOURQUEVAUX** du diocèse de Toulouse

**36 - N. DE MONTESQUIEU COUSTAUSSA**

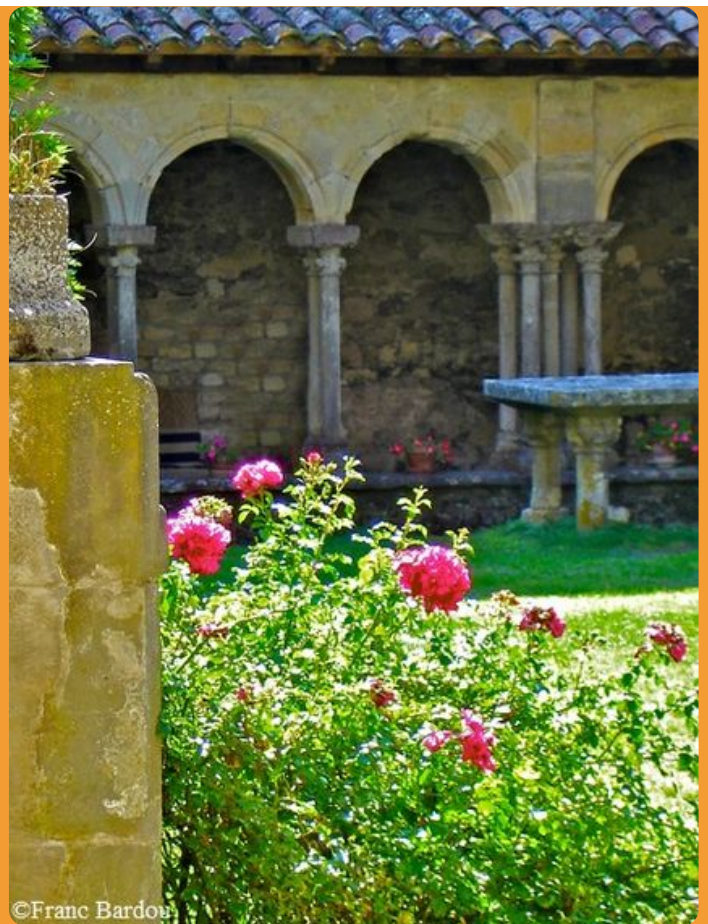
**37 - HENRI DE MARCASSUS** en 1650, ce moine Henri de Marcassus obtint provision de l'abbaye par un arrêt contradictoire, rendu en 1650, contre l'abbé de Moussoulens qui lui succéda ensuite. C'est lui qui entraîna l'abbaye dans un long procès contre Cécile de Noë, abbesse de Rieunette.

**38 - JEAN VI DE SAINT-JEAN DE VOISINS MOUSSOULENS** le 26 août 1653 à 1680, il sera abbé de Villelongue et de Montolieu. Il continua la lutte de son prédécesseur pour la possession de Rieunette, et c'est en 1671 qu'Élisabeth de Lévis fut assassinée en allant prendre possession de son abbaye de Rieunette.

**39 - JOSEPH VITALIS DE ROUX DE MONTBEL** en 1683, il était le neveu de Raymond de Roux de Montbel, archidiacre de Carcassonne et appartenait à cette famille ancienne et distinguée d'où sortirent les marquis de Puivert, les barons d'Alzonne, de Rivel, de Sainte-Colombe, etc.

**40 - URBAIN DE NOÉ** le 17 octobre 1723, fils de Roger de Noë, seigneur de Lisle, docteur en théologie et chanoine d'Auch. Il fut député de la province d'Auch à l'Assemblée Générale, du clergé de 1725.

**41 - JULES FRANÇOIS DE NOVY** en mars 1733, il fut le dernier abbé commendataire, il résidait à Paris et n'avait que 18 ans. Il ne restait que deux ou trois moines dans le monastère.



A gauche, l'église abbatiale du monastère de Villelongue. A droite, les rosiers du cloître.

***ATTENTION ! Ce reportage est en deux parties, en espérant qu'il vous aura intéressé et que vous viendrez découvrir la suite, pour ne pas la rater, inscrivez-vous sur la Newsletter.***

***La seconde partie sera consacrée au descriptif des vestiges de l'abbaye avec plan et photos, ainsi qu'un chapitre sur le village de Saint-Martin-le-Vieil.***

***Ainsi se termine ce reportage, en espérant qu'il vous aura intéressé, n'hésitez pas à laisser vos commentaires ... et revenez me voir !***

***Vous désirez être averti de la parution d'un nouvel article ? Inscrivez-vous sur la Newsletter* **ICI****

***Eh bien, voilà encore un beau reportage, qui mérite tous mes remerciements aux internautes photographes qui ont bien voulu partager et grâce à leurs clichés, permettent***

*de documenter et de mettre en valeur ce reportage, que je réalise bénévolement pour la promotion d'une belle région : L'AUDE ! L'aventure continue ...qu'on se le dise !!*  
*Sachez qu'il est toujours possible d'y rajouter des infos, des photos, si vous en avez, contactez moi, je me ferai un plaisir de compléter l'article.*

***Voici mon adresse mail pour m'adresser vos documents ou prendre simplement  
contact [jp@belcaire-pyrenees.com](mailto:jp@belcaire-pyrenees.com)***

*Avant de quitter ce site et pour mieux y revenir, profitez-en pour consulter aussi les sommaires du menu, il y a de nombreux sujets variés, très intéressants et instructifs, allez-y, jetez un oeil !*

-----  
*Votre aide est la bienvenue ! Vous désirez participer et me proposer des articles avec ou sans photo. Ce site c'est aussi le vôtre, utilisez cette opportunité. C'est l'occasion, vous voulez "partager" et faire découvrir votre village audois, la région, un itinéraire de rando, ou tout autre sujet qui vous tient à coeur, je me charge du montage et de la présentation sur le site ..., écrivez moi, mon adresse email pour me joindre est indiquée ci-dessus.*

***Il y aura toujours quelque chose sur ce site qui vous surprendra et vous intéressera. Pour ne pas rater la publication des reportages, c'est simple, inscrivez vous sur la Newsletter, dans le menu de gauche ; pour vous inscrire c'est simple, tapez votre adresse mail et cliquez sur "inscrivez-vous". Je compte sur vous pour pulvériser le nombre des abonnés qui progresse de jour en jour !***

-----  
***L'aventure continue ... avec vous, toujours de plus en plus nombreux et fidèles  
lecteurs.***

Je m'appelle Julie, j'ai grandi, Jean-Pierre mon maître sera ravi si vous lui restez fidèle vous aussi, en vous inscrivant sur la Newseletter de son site, cela sera la récompense de son travail !

Merci  
à bientôt  
Julie

[www.belcaire-pyrenees.com](http://www.belcaire-pyrenees.com)